



Madame Louise Arbour reçoit la distinction « Œuvre de toute une vie » 2006 Elle appelle à la création d'une « plate-forme d'égalité et de non-discrimination »

En reconnaissance d'une carrière de lutte infatigable pour la cause des droits de la personne, la FCRR a décerné sa distinction « Œuvre de toute une vie » 2006 à Madame Louise Arbour, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, lors d'un dîner gala tenu à l'hôtel Royal York à Toronto, le 26 octobre 2006. Madame Arbour devient ainsi la deuxième récipiendaire de cette distinction, après l'Hon. Lincoln Alexander, président fondateur de la FCRR, qui l'a reçue en 2003.

Madame Arbour est connue du public en tant que procureure en chef au Tribunal pénal international à La Haye pour les crimes de guerre survenus au Rwanda et en ex-Yougoslavie. Après ce mandat, elle a été nommée juge à la Cour Suprême du Canada.

Le travail courageux de Madame Arbour lui a valu le respect du secrétaire-général de l'ONU, Monsieur Kofi Annan, et des groupes œuvrant pour les droits de la personne partout au monde. Sa nomination par le secrétaire-général au poste de Haut-Commissaire,



Madame Andrée Ménard, présidente intérimaire, accompagnée de Madame Arbour.

approuvée par l'Assemblée générale, est entrée en vigueur le 1er juillet 2004.

Durant sa carrière, Madame Arbour a rédigé de nombreux écrits sur les questions des droits de la personne, des libertés civiles, des enjeux hommes-femmes et de la procédure pénale, en

anglais et en français. Elle a reçu 27 doctorats honorifiques et a été nommée au temple de la renommée du International Women's Forum en 2003.

Dans son discours, Madame Arbour a remercié la FCRR de lui avoir conféré ce prix. « Je tiens à vous assurer que je vois dans cette distinction un geste de solidarité, envers moi, bien sûr, mais également envers tous mes collègues à Genève, à New York et partout dans le monde, qui s'attendent à ce que le Canada soulève davantage la barre. »

Elle a parlé des diverses manifestations du racisme qui ont cours dans le monde d'aujourd'hui et du besoin de les éliminer par le dialogue et par des activités de conscientisation, jumelées à des protections et garanties d'ordre juridique.

Madame Arbour a déclaré que même si le Canada a mis en place une Charte des droits et libertés garantissant l'égalité, diverses formes de racisme continuent d'être pratiquées.

Suite à la page 2

Nomination de M. Ayman Al-Yassini au poste de directeur général



Ayman Al-Yassini

Sur la recommandation du conseil d'administration de la Fondation, la ministre du Patrimoine canadien a nommé le professeur Ayman Al-Yassini à titre de directeur général. Il a été commissaire coordonnateur et conseiller spécial auprès du vice-président de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, Section de la protection des réfugiés. Sa nomination a pris effet le 19 septembre 2006.

À l'annonce de cette nomination, la ministre a déclaré : « M. Al-Yassini possède des qualités de chef qui aideront certainement la Fondation à mener sa mission en vue d'éliminer toute forme de racisme au Canada ».

M. Al-Yassini a occupé différents postes de direction. Sa fonction à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié a duré 11 ans, soit de 1994 à 2005. Auparavant, il a été directeur, Commerce international, puis directeur général, Conseils des entreprises pour l'Asie-Pacifique au sein de la Chambre de

Commerce du Canada. Il s'occupait principalement des relations économiques avec la Taiwan et l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est. Il a aussi détenu le poste de directeur général de la Fédération canadienne des sciences sociales, de directeur de l'Élaboration des programmes au Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI), puis de directeur des politiques et des activités intégrées de l'Entraide universitaire mondiale du Canada. Il détient un doctorat en sciences politiques, émis par l'Université McGill, avec spécialisation dans le domaine des relations internationales et de la politique des pays en développement, notamment du Moyen-Orient. Il a enseigné les sciences politiques pendant un certain nombre d'années à l'Université McGill et à l'Université Concordia de Montréal et a été chargé de cours invité à l'Université de Riyad (King Saud University) en Arabie saoudite.

M. Al-Yassini a publié de nombreux ouvrages sur le rapport entre la religion et l'État dans les pays islamiques ainsi que sur la religion et le développement du monde arabe. Il a fréquemment agi dans les médias en tant que commentateur sur l'Islam et le Moyen-Orient et a participé à de nombreuses rencon-

tres et conférences nationales et internationales. M. Al-Yassini s'exprime couramment en français, en anglais et en arabe.

Souhaitant la bienvenue à M. Al-Yassini, Mme Andrée Ménard, présidente intérimaire de la Fondation, a déclaré : « Notre nouveau directeur général possède des compétences impressionnantes qui, à notre avis, conviennent parfaitement à la prochaine phase de notre développement ».

Dans ce numéro...

Hommages à Madame Arbour	2
Message de la présidente intérimaire	3
Message du directeur général	3
La FCRR à l'action	4
D'un océan à l'autre	5 - 6
Discussion sur le racisme	7
Sur un air de fête	8 - 9
Remerciements	10

La Fondation canadienne des relations raciales

Créée dans le cadre de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais en 1988, la Fondation canadienne des relations raciales est une société d'État possédant un statut d'organisme de bienfaisance. Elle exerce ses activités à l'aide des revenus provenant du fonds de dotation de 24 millions de dollars ayant été négocié par la collectivité japonaise. Ses dirigeants et employés ne font pas partie de l'administration publique fédérale.

Sa **VISION** consiste à agir à titre de chef de file s'exprimant ouvertement à l'égard de la lutte visant à éliminer le racisme sous toutes ses formes et à contribuer à l'essor d'une société canadienne plus harmonieuse.

Conformément à sa **MISSION**, la Fondation s'est engagée à instaurer un réseau national consacré à la lutte contre le racisme dans la société canadienne et à mieux faire comprendre les causes et manifestations passées et actuelles de ce fléau. Elle agit à titre de chef de file indépendant et consacre ses ressources à la poursuite de l'équité, de la guérison, de l'impartialité et de la justice sociale. La Fondation se fait de plus le porte-parole du Canada en matière de lutte internationale contre le racisme.

Conseil d'administration

Andrée Ménard (Québec)

Présidente intérimaire

Prof. David Divine (Nouvelle-Écosse)

Vice-président

M. Sharad Chandra (Manitoba)

M. Des Doran (Ontario)

M. Ashraf Ghanem (Nouveau-Brunswick)

Prof. Palinder Kamra (Terre-Neuve/Labrador)

Mme Lillian Nakamura Maguire (Yukon)

Mme Toni Silberman (Ontario)

Personnel de la FCRR

Dr. Ayman Al-Yassini, Directeur général

Linda Andersen, Directrice, collecte de fonds et événements spéciaux

Sandie M. Arunachalam, Secrétaire de direction

Sandra Carnegie-Douglas, Directrice des programmes et projets spéciaux

Erin Dowe, Receptioniste / Adjointe de bureau

Dominique Etienne, Agente principale de développement social

Patrick G. Hunter, Directeur des communications

Anne Marrian, Directrice des Programmes - Soutien aux collectivités et diffusion des ressources

Nardeo Sham, Directeur des finances et de l'administration

Sandy Yep, Directeur de la formation et de l'éducation du public

Fondation canadienne des relations raciales

4576, rue Yonge, bureau 701

Toronto (ON) M2N 6N4

t. 416-952-3500 1-888-240-4936

f. 416-952-3326 1-888-399-0333

c : info@crr.ca

site web : www.crr.ca

Rédacteur en chef : Patrick Hunter

Remerciement particulier

à Khurram Musti Khan

Traduction : Lise J. Roy

Conception & mise en page :

TDSmith Design

Œuvre de bienfaisance n° 891276081R0001

ISSN 1493-8103



CANADIAN RACE RELATIONS FOUNDATION

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

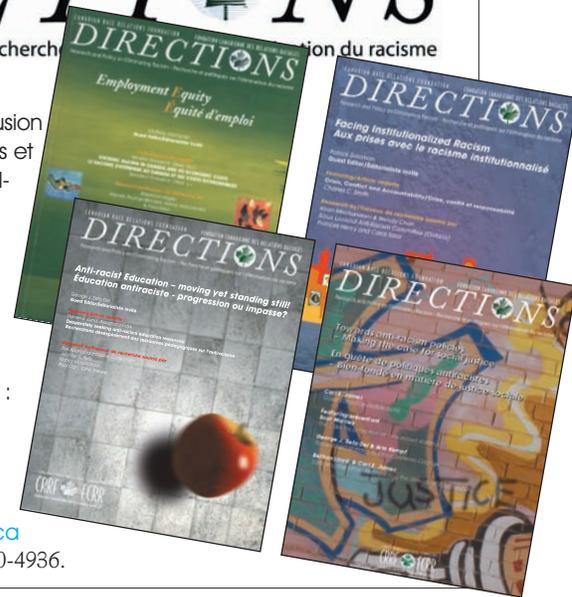
DIRECTIONS

Research and Policy on Eliminating Racism • Recherche et politique sur l'élimination du racisme

DIRECTIONS - Recherche et politiques sur l'élimination du racisme contribue à la diffusion des travaux de recherche, des commentaires et des différents points de vue sur la diversité culturelle et la lutte contre le racisme.

- Particuliers : 45 \$CAN
- Étudiants : 35 \$CAN
- ONG/organismes à but non lucratif, bibliothèques inscrites : 80 \$CAN
- Gouvernements et entreprises : 150 \$CAN
- Commandes à provenance internationale : 10 \$CAN supplémentaires

Abonnement annuel : Pour vous abonner, envoyez un courriel portant la mention "Abonnement Directions" à publications@crr.ca ou composer notre numéro sans frais 1-888-240-4936.



Suite de ...Louise Arbour

« Les peuples autochtones et d'origine africaine ou asiatique, qui ont été victimes de discrimination au cours de l'histoire, continuent de subir plus que leur part de pauvreté, de profilage racial et de racisme dans l'administration de la justice....Ces groupes sont également sous-représentés aux échelons moyens et supérieurs des institutions et des mécanismes politiques, administratifs, économiques, culturels et médiatiques. »

Madame Arbour a demandé que soit bâtie « une plate-forme d'égalité et de non-discrimination. C'est ce que la Fondation canadienne des relations raciales s'efforce de réaliser. C'est également ce que l'ensemble du mouvement pour les droits de la personne préconise passionnément. »

Ont également pris la parole lors du gala : le sénateur Consiglio Di Nino; Monsieur Art Miki de l'Association nationale des Canadiens japonais ; le juge Michel Shore; Maître Patrick Monahan, doyen de la Osgoode Hall Law School; et Madame Andrée Ménard, présidente intérimaire de la FCRR.

Hommages à Madame Arbour

Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada : *L'engagement de Madame Arbour en faveur des Nations Unies et de la lutte pour les droits de la personne partout au monde est vraiment admirable. Ses contributions et son dévouement à l'amélioration de la vie de ses compatriotes et des peuples du monde entier l'ont confirmée comme une leader qui représente la plus noble expression de ce que signifie le mot « servir ».*

Beverly J. Oda, ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine : *Madame Arbour est une championne résolue et infatigable des droits de la personne qui incarne les valeurs démocratiques que nous partageons tous. Elle a apporté une contribution importante aux relations raciales positives, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Le courage et le dévouement de Madame Arbour sont une source d'inspiration pour les Canadiens et les Canadiennes.*

Andrée Ménard, présidente intérimaire, FCRR : *Ce soir, nous rendons hommage à Madame Arbour pour le courage et la ténacité dont elle a fait preuve tout au long de sa carrière professionnelle.... Nous nous sentons humbles devant l'acceptation par Madame Arbour de notre distinction.*

Ayman Al-Yassini, directeur général, FCRR : *C'est pour moi un grand honneur de féliciter Madame Louise Arbour dont nous reconnaissons ce soir les réalisations. Comme la décision d'honorer Madame Arbour a été prise bien avant mon arrivée à la Fondation, je peux affirmer sans réserve qu'elle représente le choix parfait.*

Patrick J. Monahan, doyen, Osgoode Hall Law School : *...Durant toute cette longue et illustre carrière, vous avez agi avec probité, intelligence, et une fidélité inébranlable à vos principes. Vous êtes vraiment un modèle pour nous tous.... Nous sommes extrêmement fiers de tout ce que vous avez contribué au Canada et au monde.*

Message de la présidente intérimaire



Andrée Ménard

Le 26 octobre 2006, j'ai eu l'immense plaisir de remettre à Madame Louise Arbour, au nom de la Fondation canadienne des relations raciales, la reconnaissance « Œuvre de toute une vie ». Dans son allocution, Mme Arbour a souligné le caractère prioritaire de la lutte contre le racisme, tant à l'échelle mondiale que nationale, et le besoin de persévérer.

La Fondation célèbre de plus le 10^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la loi à son origine. Pendant dix ans, la Fondation a su se démarquer sur la scène canadienne dans le domaine des relations raciales et de la lutte contre le racisme. En tant que seul organisme ainsi créé pour s'attaquer à ce fléau, nous avons favorisé une meilleure compréhension du racisme, de son omniprésence et de ses répercussions par le biais de la recherche, de l'aide accordée aux autres organisations aux vues similaires et de différentes interventions. Tout compte fait, nous avons réalisé beaucoup de choses.

Le racisme et la discrimination raciale persistent toutefois, mais nous ne nous laissons pas abattre. Une importante question nous vient plutôt à l'esprit : « La lutte contre le racisme se poursuivrait-elle si la Fondation n'existait pas? » Nous croyons être en mesure de changer le cours des choses, mais nous savons également que nous devons redoubler nos efforts. D'une certaine manière, notre démarche n'est pas différente de celle des chercheurs qui découvrent que leurs vaccins ne sont plus efficaces contre certaines maladies, ils doivent aussi redoubler leurs efforts.

À l'aube de la prochaine décennie, il convient de remercier les nombreux groupes et individus qui nous ont accordé leur soutien et qui continuent de le faire. Je suis sûre que notre collaboration soutenue nous permettra de remporter de nombreuses batailles.

Au nom du conseil d'administration, je profite de l'occasion pour féliciter notre nouveau directeur général, le prof. Ayman Al-Yassini. Nous sommes impatients de travailler avec vous au moment où nous envisageons les défis que présenteront les dix prochaines années.

Andrée Ménard

Message du directeur général



Ayman Al-Yassini

Je me suis vu confier la tâche de prendre la barre de la Fondation à l'aube de sa deuxième décennie. Les attentes sont, avec raison, très élevées. Compte tenu de l'expérience acquise, nous avons l'intention d'apporter des changements critiques et d'être plus visibles que jamais dans le domaine de la lutte contre le racisme au Canada.

Je sais qu'il ne s'agit pas d'une tâche facile. Le racisme n'a jamais été le sujet de discussion favori et les choses n'ont pas changé. Mais le fait qu'il continue d'exister et de sévir signifie que beaucoup trop de membres de la société canadienne ne maximisent pas leur potentiel en tant que Canadiens, qu'ils ne sont pas traités équitablement et sont privés de leurs droits. L'éradication du racisme n'est

pas une tâche facile, mais ce n'est pas une question de choix.

Parallèlement, d'autres organisations, comme les commissions des droits de la personne, tentent depuis plus longtemps que la Fondation d'éliminer le racisme, mais il perdure. Par conséquent, l'union de tous les efforts possibles pouvant être déployés à l'égard de ce problème semble une bonne stratégie. Bien sûr, c'est plus facile à dire qu'à faire. Néanmoins, la consolidation des liens existant nous amenant à travailler en plus étroite collaboration avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales ainsi qu'avec nos partenaires, est l'une des priorités de mon plan d'action.

À titre de directeur général, je désire profiter de l'occasion pour remercier les nombreuses personnes qui m'ont téléphoné pour me souhaiter tout le succès possible. Leurs paroles d'encouragement sont très opportunes et il me fait plaisir d'accepter leur offre de collaboration. Je suis impatient de rencontrer les nombreux individus et organismes qui ont travaillé en grande partie dans l'ombre afin de combattre le racisme sous toutes ses formes. En attendant, je les prie de demeurer en communication avec nous afin que nous puissions leur offrir toute l'aide dont ils ont besoin.

Ayman Al-Yassini, D.Ph.

Faits saillants des 10 dernières années

- La Loi constituant la Fondation canadienne des relations raciales est adoptée le 28 octobre 1996. L'Honorable Lincoln Alexander est nommé président et Moy Tam directrice générale.
- Le conseil d'administration forme un Groupe de travail sur les questions autochtones. S'ensuit la création du Comité permanent sur les questions autochtones.
- Lancement du Programme d'activités contre le racisme visant à subventionner les projets d'éducation du public mis sur pied par les organismes non gouvernementaux.
- Organisation du premier Colloque et Cérémonie de remise du Prix d'excellence.
- Lancement de la plus importante campagne nationale de sensibilisation à la lutte contre le racisme – Unis contre le racisme – réunissant plus de 20 partenaires communautaires.
- Publications de différents ouvrages en matière de lutte contre le racisme, dont plusieurs lectures critiques et comptes rendus de travaux de recherche.
- Participation de la FCRR aux réunions préparatoires des ONG précédant la Conférence mondiale des Nations Unies contre le racisme.
- Envoi d'une délégation à la Conférence mondiale de Durban (Afrique du Sud) en 2001.
- Réception du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies à titre d'organisation non gouvernementale.
- Organisation et co-organisation de nombreuses conférences sur le racisme et la lutte contre le racisme, y compris la rencontre de suivi de la Conférence de Durban, tenue à Edmonton (Alberta) en 2002 : « Consolidation du plan d'action contre le racisme au Canada ».
- Organisation d'un sommet sur le profilage racial réunissant les hauts dirigeants des divers services de maintien de l'ordre, des experts gouvernementaux et des représentants de la collectivité.
- Participation à l'élaboration du Réseau national jeunesse contre le racisme.
- Création de la distinction « Œuvre de toute une vie ».

La FCRR à l'action

Politiques et projets spéciaux

Les travaux de la Fondation continuent de faire progresser l'élaboration de politiques nationales antiracistes dans quatre domaines prioritaires : Une politique nationale de lutte contre le racisme; Une politique sur le profilage racial; Une politique sur la cueillette de statistiques fondées sur la race; Intégration de la race et de la lutte contre le racisme dans le milieu scolaire et en matière de formation.

Dans le cadre de la cueillette d'information, la FCRR a organisé une série de dialogues/consultations sur la politique, tant au niveau national que régional, afin d'intégrer les apports de divers intervenants d'un océan à l'autre, entre autres les collectivités, le milieu universitaire, les gouvernements et les institutions publiques.

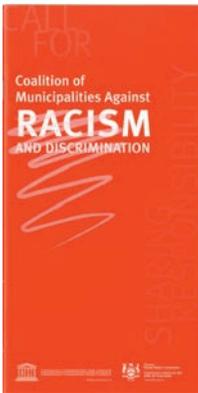
Jusqu'ici, les dialogues/consultations nationales ou régionales ont été tenus en Ontario (juin et octobre 2005) et au Manitoba (novembre 2006), respectivement. Un dialogue régional est prévu pour la Nouvelle-Écosse en hiver 2007. Nous espérons rendre compte de la formulation des politiques lors d'une rencontre nationale à l'automne 2007.

Interventions et audiences – L'été dernier, le programme des politiques s'est occupé d'élaborer l'exposé de principes de la FCRR pour son intervention et sa contribution au forum du Gouvernement du Québec intitulé *Vers une politique gouvernementale de lutte contre la discrimination*.

Coalition des municipalités contre le racisme et la discrimination (CMCRD)

– La Fondation participe à une importante initiative qui est en train de s'implanter partout au Canada. La Coalition des municipalités contre le racisme et la discrimination (CMCRD) a été lancée en janvier 2005 par la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCU). Elle fait partie d'une plus vaste coalition internationale promue par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Celle-ci tente d'établir des réseaux de villes situées en Afrique, dans les États arabes, en Amérique latine, au bassin des Caraïbes, en Amérique du Nord, en Europe et dans la région d'Asie et du Pacifique et intéressées à mettre en commun leurs expériences dans le but de renforcer leur capacité de combattre le racisme, la discrimination et la xénophobie.

La FCRR est membre du groupe de travail pan-canadien qui joue un rôle clé dans la promotion de l'initiative



au Canada et dans la mobilisation des municipalités et d'autres intervenants. Principales tâches du groupe de travail : préparer un « Appel à une coalition canadienne des municipalités contre le racisme »; publier un livret qui décrira l'initiative et donnera les lignes directrices pour la participation; bâtir des partenariats stratégiques; offrir un forum où les villes et les provinces peuvent échanger leurs connaissances, leur expérience et les leçons retenues; le tout en favorisant l'épanouissement de la Coalition.

Depuis le lancement de l'initiative en janvier 2005, sept municipalités y ont adhéré : Saskatoon (juin 2005), Windsor (mars 2006), Toronto (avril 2006), la Municipalité régionale de Wood Buffalo, comprenant Fort McMurray (mai 2006), Calgary (juillet 2006), Thunder Bay (septembre 2006) et Montréal (octobre 2006).

Étant donné la persistance du racisme et de la discrimination au Canada aujourd'hui, la décision de chacune de ces municipalités d'adhérer à la CMCRD représente une démarche importante qui signale un engagement renouvelé à reconnaître le racisme et à le combattre. La FCRR les félicite d'avoir fait ce pas audacieux.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur la CMCRD sur notre site Internet : www.crr.ca

La FCRR dans l'éducation et la formation : CentrEF

La FCRR a pris l'engagement de concevoir et de mettre en œuvre des programmes d'éducation et de formation, accessibles et excellents, qui favorisent les relations raciales efficaces et l'établissement de normes professionnelles.

Au cours de la dernière année, les activités de notre Centre d'éducation et de formation (CentrEF), ont tourné autour des formations à l'intention des conseils scolaires. En effet, le CentrEF a collaboré avec trois conseils scolaires pour organiser des ateliers et des programmes sur l'équité et l'antiracisme qui pourraient éventuellement servir de modèles pour le reste du Canada et à l'étranger.

Faits saillants des programmes en 2006 :

- Programme de formation antiracisme au conseil scolaire catholique du district de Dufferin-Peel. Plus de 300 directeurs d'école, directeurs adjoints et cadres du conseil ont été engagés activement dans un processus de développement d'une perspective antiraciste qu'ils ont ensuite mise en application dans des études de cas et scénarios. À la deuxième journée du programme, intitulé « Établir un climat équitable et antiraciste : l'élaboration d'un Plan d'action pour l'école » les participants ont créé leurs propres plans d'action sur l'équité.
- Pour une troisième année de suite, la FCRR a offert le cours « *Why aren't the Isms Was'ms?* » (« pourquoi les "ismes" ne sont-ils

pas chose du passé? ») en collaboration avec le conseil scolaire de Toronto. Il y a toujours une liste d'attente pour ce cours qui aide les pédagogues à élaborer un programme d'études inclusif dans un cadre antiraciste. Alliant la conscientisation à la réflexion et à l'action individuelles, le cours donne aux enseignants une meilleure idée de comment s'y prendre face aux « ismes » courants dans leur classe et à leur école. Un cours de deuxième niveau est projeté.

- Le conseil scolaire de Hamilton-Wentworth (HWDSB) a élaboré son propre cours suivant le modèle de celui créé pour Toronto. Le moment était bon puisque le HWDSB venait de publier son énoncé de politique sur l'équité. Le cours, d'une durée de six semaines, sert de complément à la formation interne déjà offerte aux enseignants. Il est espacé sur une période de quatre mois, ce qui permet une réflexion sur l'application de la matière traitée dans la salle de classe. Le programme, intitulé « Anti-racism and Equity Education » bénéficie également de l'appui de la SISO de Hamilton (Settlement and Integration Services Organization, organisme communautaire pour les services d'intégration et d'adaptation). Grâce à des fonds du ministère du Patrimoine canadien, la SISO a prévu un formateur supplémentaire.

Le CentrEF prévoit les activités suivantes pour 2007 :

- Un site Web revu et augmenté donnant accès aux outils et ressources en matière d'antiracisme
- Liens vers les politiques scolaires sur l'équité et vers des ressources à intégrer au programme d'études
- Prix d'excellence 2007 – Appel de mises en candidature
- Colloque sur les pratiques exemplaires – « *Anti-Racism Training – Pushing Through Diversity to Achieve Change* ».

Renseignements supplémentaires :

syep@crr.ca : Sandy Yep, Directeur de la formation et de l'éducation du public

À SUIVRE!

Surveillez bien notre site Web (www.crr.ca) pour les communiqués suivants :

- Activités contre le racisme (ACR) : demande de soumissions
- Prix d'excellence : demande de nominations
- Recherche sous contrats : demande de soumissions
- Autres nouvelles et activités

www.crr.ca

D'un océan à l'autre

Le Premier ministre présente des excuses aux Canadiens d'origine chinoise

Le 22 juin 2006, le Premier ministre Stephen Harper a officiellement présenté des excuses aux Canadiens d'origine chinoise au nom du gouvernement du Canada et de tous les citoyens canadiens au sujet de la taxe d'entrée et de la Loi de l'immigration chinoise.

Les Canadiens d'origine chinoise ont pendant longtemps exercé des pressions afin d'obtenir ces excuses.

La taxe d'entrée a été imposée aux immigrants d'origine chinoise entre 1885 et 1923. Environ 82 000 chinois ont payé ce droit d'entrée, d'abord établi à 50 \$ puis augmenté à 500 \$, ce qui équivalait, à l'époque, à deux années de salaire en Chine. Cette taxe est demeurée en vigueur jusqu'en 1923 où elle a été remplacée par la *Loi de l'immigration chinoise* qui a interdit l'immigration chinoise au Canada jusqu'en 1947.

Des milliers de Chinois sont venus au Canada vers la fin des années 1800 pour travailler sur la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique. Dans la partie la plus dangereuse des Rocheuses, quatre Chinois par mille de chemin fer ont perdu la vie. La taxe d'entrée a été imposée par la suite lorsque le chemin de fer a été terminé.

M. Harper reconnaît la contribution des milliers de Chinois ayant participé à la construction du chemin de fer national et regrette l'attitude du Canada à cette époque. « Nous reconnaissons également notre défaut d'admettre toutes les injustices historiques qui ont empêché les membres de nombreuses collectivités d'être considérés Canadiens à part entière », a-t-il ajouté.

Le Premier ministre a remis des paiements à titre gracieux pour dédommager les personnes ayant payé la taxe d'entrée, ou leur conjoint, ainsi que financé divers projets communautaires.

Les dix ans de la CRPA - Bilan

L'Assemblée des Premières Nations (APN) a présenté le bilan des interventions du gouvernement fédéral à la suite des recommandations de l'historique Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA). Dans l'ensemble, l'APN a accordé 1 A comparativement à 37 F.

La Commission royale a été créée en 1991 pour étudier la relation existant entre les Premières Nations et le Canada. Le rapport de la Commission, divisé en cinq volumes, constitue l'examen le plus complet des collectivités autochtones exigeant la restructuration des relations entre les Premières Nations et le Canada.

Le bilan conclut : « Aujourd'hui, dix ans après la présentation des recommandations de la CRPA, l'APN a évalué la réponse et les mesures du gouvernement fédéral. ... Cette analyse sommaire démontre un manque fla-

grant de mesures à la suite des principales recommandations de la CRPA et, en conséquence, des progrès insuffisants en ce qui concerne les indicateurs socio-économiques clés. »

Le bilan figure à la rubrique « publications » du site www.cfn.ca

Rapport du groupe de travail communautaire sur les crimes haineux

Un groupe de travail communautaire composé de 10 personnes, créé par le Procureur général de l'Ontario et présidé par Mme Karen Mock, autrefois directrice générale de la Fondation, a soumis le rapport « Lutte contre le crime haineux en Ontario » au gouvernement de l'Ontario.



Karen Mock

Le mandat de ce groupe de travail consistait, entre autres, à recommander au Procureur général et au ministre de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels une stratégie globale en vue d'éliminer la victimisation individuelle et communautaire et les problèmes connexes découlant de la perpétration de crimes haineux.

Le rapport, rendu public la Journée internationale des droits de l'homme, contient 81 recommandations, y compris la définition des termes « crimes haineux » et « incidents haineux ». Le groupe recommande la formation d'un comité interministériel chargé de coordonner la mise en œuvre progressive de la stratégie; d'un comité de gouvernance contre les crimes haineux pour superviser et évaluer les progrès réalisés sous le régime de la stratégie; d'un réseau associatif contre les crimes haineux pour coordonner et intégrer en milieu communautaire les réactions aux activités haineuses, et de fournir un financement soutenu et suffisant pour appuyer les initiatives lancées dans le cadre de la stratégie.

Le rapport intégral figure au site Web du Procureur général de l'Ontario : <http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/>

Le sort de l'Accord de Kelowna est incertain

L'Accord de Kelowna semble être en péril. Selon *The Hill Times*, bulletin des nouvelles du parlement pour les initiés, des leaders autochtones auraient averti le gouvernement conservateur qu'il a pris un risque politique important en omettant de respecter les engagements de l'Accord de Kelowna, évalués à un total de 5,1 milliards de dollars, dans son budget de 2006. Ces intervenants diraient que ce manquement a créé des tensions dans les relations avec les collectivités autochtones et risque de provoquer des conflits et de l'agitation populaire.

L'Accord de Kelowna a été conclu par l'ancien premier ministre Paul Martin et les chefs de plusieurs peuples autochtones au Canada le 25 novembre 2005, à Kelowna en Colombie-

Britannique. Il visait à améliorer l'éducation, l'emploi et les conditions de vie des peuples autochtones par le biais de financement et d'autres programmes.

Les programmes de formation prévus dans l'Accord auraient encouragé les Autochtones à bâtir leurs propres maisons et à en devenir propriétaires et auraient formé des enseignants. Le système scolaire aurait été amalgamé avec les systèmes provinciaux. L'Accord visait aussi des programmes d'action concernant de nombreuses problématiques des collectivités des Premières Nations, entre autres les taux élevés de mortalité infantile et de suicide chez les jeunes.

Selon son budget, le gouvernement conservateur collaborera avec les dirigeants autochtones, les provinces et les territoires pour « s'attaquer aux causes profondes et aux éléments structurels de ces écarts socio-économiques » des collectivités autochtones. Le budget consacre 450 millions \$ sur deux ans aux priorités établies dans l'Accord qui, lui, avait stipulé 800 millions \$ pour cette seule année.

Le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, Phil Fontaine, affirme que l'Accord de Kelowna était destiné à enrayer plusieurs causes de frustration chez les Premières Nations et à amener de très importants progrès vers la résolution des problèmes socio-économiques des collectivités autochtones. Il fait remarquer que ces dernières sont aux prises avec une crise en matière de logements et qu'à 170 endroits, l'eau fournie est impropre à la consommation.

Racisme dans la région de Caledonia

Une manifestation visant à attirer l'attention de la population sur les revendications territoriales de la bande Six Nations de Grand River s'est transformée en une importante confrontation raciale entre les membres des Six Nations de la région de Caledonia, en Ontario, et les non autochtones de la collectivité.

Le Traité en cause n'avait pas été réglé, mais une partie des terres en litige avait été vendue à des promoteurs immobiliers qui étaient sur le point de construire des maisons en rangée. Les Premières Nations ont décidé d'occuper les lots contestés et de former un blocus. Les résidents non autochtones de la municipalité se sont soulevés avec véhémence pour exiger le retrait du blocus sous prétexte qu'il entravait la circulation dans la municipalité.

Le gouvernement provincial a nommé David Peterson, ancien premier ministre de l'Ontario, afin d'entreprendre des négociations visant à réduire les tensions, tandis que le gouvernement fédéral, ayant juridiction en matière de revendications territoriales, confiait à Barbara McDougall le mandat de participer aux discussions devant résoudre le conflit.

Entre-temps, la bande Six Nations s'est retirée de bon gré des terres en litige, le gouvernement provincial a offert une certaine compensation aux établissements commerciaux touchés par le blocus, mais il semble que

la situation est toujours aussi tendue étant donné la stagnation des négociations.

Nomination de Mayann Francis à titre de Lieutenant-gouverneure de la Nouvelle-Écosse

Le 7 septembre dernier, l'Honorable Mayann E. Francis a été nommée Lieutenant-gouverneure de la N.-É. Elle est devenue à ce titre la première Afro-Néo-Écossaise à occuper ce poste dans l'histoire de la province.

Conférencière et chroniqueuse respectée du *Halifax Chronicle Herald*, Mme Francis milite depuis des années en faveur de la tolérance et de la reconnaissance des bienfaits de la diversité dans nos collectivités. Ses réalisations lui ont valu le prix Harry Jerome décerné par le Multicultural Education Council de Nouvelle-Écosse et une médaille d'or du Jubilé.

Adoption d'un projet de loi controversé

En décembre 2006, le gouvernement McGuinty a réussi à faire adopter par l'Assemblée législative de l'Ontario un projet de loi controversé visant à remanier la Commission ontarienne des droits de la personne en place depuis plusieurs décennies. Dorénavant, en cas de violation de ses droits, un plaignant doit s'adresser directement au Tribunal des droits de la personne, faisant ainsi de la Commission ontarienne des droits de la personne un organisme d'éducation du public.

Le gouvernement a mis fin aux débats et a appliqué la clôture de la question pour faire adopter la loi. L'opposition a fortement contesté, qualifiant cette procédure d'ignominie et de parodie.

Le projet de loi a été sérieusement critiqué par les activistes des droits de la personne déclarant qu'il paralysait la Commission qui avait été jusqu'à présent un organisme autonome et impartial. Non seulement la Commission enquête-t-elle les plaintes déposées, mais elle représente gratuitement les plaignants. Bien que le gouvernement affirme que cette loi réduira l'accumulation des dossiers, les critiques prétendent qu'elle menace les droits de l'homme fondamentaux.

Nomination de Patrick Case au poste de commissaire de la CODP

Patrick Case, directeur du Bureau des droits de la personne et de l'équité de l'Université de Guelph et président sortant de la Fondation canadienne des relations raciales, a été nommé commissaire à la Commission ontarienne des droits de la personne (CODP).

M. Case figure parmi les 7 commissaires récemment nommés.



Pat Case

Appel d'offres de RECHERCHE SOUS CONTRATS 2007

Depuis la création de la Fondation en 1997, un organe de recherche portant sur le racisme systémique a été mis sur pied. Dans le cadre de son Programme de recherche sous contrats, la Fondation s'est donné comme objectif d'assurer la possibilité de mise en œuvre des conclusions et recommandations des travaux soumis. En plus de favoriser la recherche participative destinée à un public particulier, ce programme contribue de façon unique aux débats d'orientation de politique en cours, possède un effet à valeur ajoutée et fait valoir de nouvelles approches relatives aux pratiques de lutte contre le racisme.

Un appel d'offres aura bientôt lieu en 2007 pour inviter tous les chercheurs et organismes communautaires à soumettre leurs projets de recherche participative axée sur la lutte contre le racisme au Canada. Les chercheurs en milieu universitaire sont incités à collaborer avec les organismes communautaires pour tirer parti de leurs niveaux d'expertise mutuels.

Surveillez bien le site Web de la FCRR www.crr.ca pour plus de détails.



Programme d'activités contre le racisme (ACR)

Projets subventionnés en juin 2006

La Fondation appuie les organismes communautaires par des contributions non financières et son Programme d'activités contre le racisme (ACR). Les organisations suivantes ont été subventionnées en juin dernier.

- **Association Franco-Yukonnaise** – Whitehorse, YT, Semaine pour la compréhension interculturelle. Événement visant à promouvoir les relations raciales au Yukon.
- **Manitoba Theatre for Young People** – Winnipeg, MB, Hana's Suitcase: Tolerance Now, Then and Tomorrow. Pièce de théâtre basée sur la vie d'Hana Brady, faisant valoir auprès d'un jeune public l'importance de comprendre les différentes cultures et d'être conscients des préjugés dont souffrent certaines personnes.
- **Women's Intercultural Network (WIN)** – Toronto, ON. Traditions in Transition. Recherche sur les stratégies et les mesures en cours visant à favoriser la compréhension et l'éradication du racisme apparent ou voilé au Canada.
- **Alberta Association for Multicultural Education** – Calgary, AL. Recherches relatives à la création d'un centre d'excellence en matière d'éducation et de justice sociale.
- **Saltspring Women Opposed to Violence and Abuse, Community Development and Research Society (SWOVA)** – Saltspring Island, BC. The Global Citizenship Training Initiative. Quatre jeunes bénéficient d'une formation professionnelle afin d'offrir deux ateliers expérientiels traitant du racisme à l'échelle locale puis à l'échelle nationale.
- **Khamtaar/Faire ensemble** – Québec, QC. Un détour vers l'Autre. Production d'une vidéocassette reflétant les gens de différentes origines de la ville de Québec.

Participation à la discussion sur le racisme au Québec

Le gouvernement du Québec a tenu des consultations à la fin de l'été et au début de l'automne 2006 sur ce qui devait composer sa politique contre le racisme. Ces consultations faisaient suite aux recommandations du Groupe de travail sur la pleine participation à la société québécoises des communautés noires. La Fondation a participé aux deux événements. Le texte qui suit est un extrait du mémoire présenté en septembre 2006 par le prof. Ayman Al-Yassini, directeur général de la Fondation.

Situer le concept de « race » dans le langage des « immigrants et communautés culturelles »

La fluidité avec laquelle les termes « immigrants » et « communautés culturelles » se confondent dans le document de consultation pose un problème pour plusieurs raisons. L'utilisation faite de ces termes, sans égard au concept de race, suggère que les expériences des immigrants et des communautés culturelles seraient équivalentes et interchangeables. La notion de race ne jouerait pas non plus un rôle significatif dans les expériences de vie des immigrants et des communautés culturelles. Cette approche ne tient pas compte des expériences de marginalisation et d'exclusion que vivent les groupes racisés de seconde et troisième générations compatibles à celles de leurs parents et grands-parents. Elle ne tient pas compte non plus du Privilège blanc dont héritent les immigrants européens et qui les place dans une position avantageuse au plan de l'intégration dans la société hôte et de l'égalité d'accès et ce, au fil des générations.

La race, l'ethnicité et la culture affectent personnellement les personnes et les groupes, la façon dont ils se perçoivent et perçoivent les autres, tout comme le fonctionnement des institutions (James, 1989). Il est essentiel que la politique intègre et définisse le concept de « race » ainsi que celui de « groupes racisés », à titre de regroupement et de communauté spécifique.

Identité Québécoise

L'objectif du gouvernement du Québec de créer une société pluraliste et inclusive est de la plus haute importance. Il est essentiel, dans cette perspective, de comprendre de quelle façon les désignations sociales prévues pour unir peuvent aussi créer et perpétuer la marginalisation et l'exclusion ultérieures de ceux qui sont considérés différents. La qualification identitaire du Québécois, en particulier, est un élément central du débat et de l'élaboration d'une politique antiraciste au Québec.

Alors que le gouvernement favorise une identité inclusive de « Québécois », la réalité veut que la compréhension de qui est « réellement » un « Québécois » continue d'être définie par le groupe dominant, de certaines façons (par exemple l'utilisation d'expressions vernaculaires comme « pure laine ») qui tendent à rendre dynamique la ligne de division entre « nous autres » et « eux autres ». Qui peut



Andrée Ménard s'adresse à la Commission de la Culture de Québec.

décider quand une personne devient un Québécois? Quels sont les critères pour devenir un Québécois? Comment est-ce que les institutions et les systèmes de fonctionnement à l'intérieur de la société québécoise perpétuent ce qui peut être vu par certains groupes comme une définition « fermée » du Québécois? Inévitablement il s'agit d'une question « d'intégration ».

Notre recommandation veut qu'en tant qu'élément de cette consultation, le groupe de travail spécial approfondisse la définition de « l'identité québécoise ». De plus, la ministre de

l'Immigration et des Communautés culturelles devrait, à notre avis, amorcer une campagne de sensibilisation publique afin d'élargir la définition de « Québécois » et débattre de la notion de « pure laine », entre autres, en vue d'intégrer la diversité raciale, ethnique et culturelle représentée dans la société du Québec.

Les Autochtones

L'exclusion des Autochtones de cette politique est aussi problématique. Nous comprenons et acceptons le fait que les expériences de marginalisation et d'exclusion vécues par les Autochtones, à titre de premiers habitants du Canada, débordent du cadre du racisme et que la forme de racisme qu'ils subissent diffère de celle vécue par les groupes ethniques ou racisés (cf. le Rapport final du groupe de travail de la FCRR sur les questions autochtones, 1999). Néanmoins, puisqu'ils sont eux aussi victimes de racisme, il est important que leur réalité soit intégrée dans le champ de la politique envisagée par le gouvernement du Québec et sa stratégie de lutte contre le racisme et la discrimination raciale.

Le mémoire intégral figure à l'adresse www.crr.ca

Vous pouvez changer les choses!

Appuyez le travail de la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR)

La totalité des dons reçus sont octroyés aux programmes et services de la Fondation visant à éliminer le racisme au Canada. La Fondation est un organisme de bienfaisance. Des reçus de charité sont émis pour les dons supérieurs à 10 \$.

Votre don peut être effectué en faisant parvenir le formulaire suivant par télécopieur ou par la poste.

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Prov./État : _____ C.P./Zip : _____
Tél : _____ Téléc : _____ Cel : _____

Je désire faire un don de :

200\$ 100\$ 50\$ 25\$ 10\$ autre _____ \$

Je désire effectuer un don mensuel de _____ \$

Veuillez débiter ma carte de crédit : Visa Mastercard

Compte numéro : _____ Titulaire de la carte : _____

Signature : _____

ou j'inclus un chèque de _____ \$

Veuillez libeller votre chèque au nom de la Fondation canadienne des relations raciales

Pour plus de renseignements :

Fondation canadienne des relations raciales

4576, rue Yonge, bureau 701

Toronto (Ontario) M2N 6N4

Courriel : info@crr.ca site Web : www.crr.ca

Tél. : 416-952-3500 Sans frais : 1-888-240-4936

Télé. : 416-952-3326 Sans frais : 1-888-399-0333

Organisme de bienfaisance numéro : 891276081R0001





Suzanne Gilbert,
maîtresse de cérémonie

Sur un air de fête



Andria Case,
maîtresse de cérémonie

La FCRR rend hommage à Madame Louise Arbour
en lui remettant la distinction Œuvre de toute une vie 2006



▲ Madame Arbour en compagnie de membres
de la FCRR



▲ Charlotte Chiba, vice-présidente de l'ANCJ,
Madame Arbour et Art Miki, auparavant vice-
président de la FCRR



▲ Evelyn Brown, Ciekiah Thomas et Claudette
Perry du Global Afrikan Congress en compagnie
de Madame Arbour



▲ Sénatrice Pana Marchant, Paul Winn et
Virginia Guiang



▲ Le sénateur Consiglio Di
Nino transmet les salutations
du gouvernement fédéral



▲ Jay Hope, commissaire,
Gestion des situations
d'urgence Ontario



▲ Madame Arbour accueille personnellement certains des nombreux invités



▲ Wayne T. Headley, auteur de la sculpture présentée à Madame Arbour intitulée «Liberté en vue»

Prof. Inez Elliston, ex-administratrice de la FCRR ▼



▲ Quincy Bullen et Rob Christian de l'ensemble de jazz en vedette

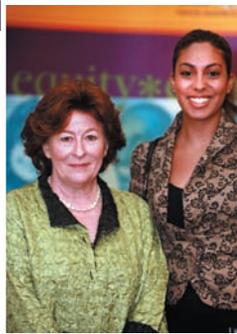


▲ Le Quartet Emperor

Wendy Broad, Madame Arbour et Agnes Les-Magdolen ▼



▲ Patrick Monahan, doyen de l'Osgoode Hall Law School de l'Université York, et président de la soirée, en compagnie de Madame Arbour



▲ Madame Arbour et Nadine Chandoo, bénévole de la FCRR



▲ Madame Arbour signe le programme d'Harini Sivalingam



▲ Wendy Broad (à g.), membre du Comité de planification du gala, en compagnie de bénévoles et d'étudiants membres du Boxing Against Guns & Drugs



▲ Membres du personnel et amis de la Fondation en compagnie de Madame Arbour

**Les membres du conseil d'administration et le personnel
de la Fondation canadienne des relations raciales remercient sincèrement
les personnes et sociétés suivantes de leur inestimable contribution
à la soirée-gala « Œuvre de toute une vie » rendant hommage
à Madame Louise Arbour,
Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme**

Président honoraire – l'Honorable Lincoln M. Alexander

Président de la soirée – Doyen Patrick Monahan
Osgoode Hall Law School, Université York

Maîtresses de cérémonie – Andria Case, CTV News
– Suzanne Gilbert

Conférenciers invités :

Le sénateur Consiglio Di Nino, au nom du gouvernement fédéral
Mme Andrée Ménard, présidente intérimaire de la FCRR
M. Art Miki, au nom de l'Association nationale des Canadiens japonais
Doyen Patrick Monahan, Osgoode Law School, Université York
Honorable juge Michel Shore, Cour fédérale du Canada
M. Paul Winn, vice-président, Fondation canadienne des relations raciales

Comité d'hommage :

Leo Adler
Vincent Borg
June Callwood
Michael Cochrane
Tony Comper
L'Honorable William G. Davis
L'Honorable Frank Iacobucci
George Lewis
Linda Lundstrom
Doyen Patrick Monahan
Sénateur Donald Oliver
Charles E. Pascal
L'Honorable David Peterson
Sénatrice Vivienne Poy
J. Robert Prichard
L'Honorable Bob Rae
et son épouse Arlene
Amanda Sherrington
Prof. Joseph Wong

Comité de planification :

Linda Andersen
Juge Pamela Appelt
Wendy Broad
Pat Downey
Prof. Inez N. Elliston
Lianne Hubbard
David Starkman
Richard Redman

Bénévoles :

Nadine Chandoo
Aklima Halkampi
Alisha Halkampi
Jaimie Judge
Alicia Lauzon
Jan Morrision
Wyatt Short
Jeremy Whittaker

Commanditaires et donateurs :

Commanditaires médiatiques :

Canadian Business Magazine
OMNI TV

Commanditaire de l'impression

Colour Innovations

Commanditaires Or :

BMO Financial
RBC Financial Group
Barrick Gold Corporation

Commanditaires Bronze :

TAC Canada
Barreau du Haut-canada
Scotiabank Group
TD Bank Financial Group
Toronto Star

Donateurs :

A. Bertozzi Importing Inc.
(aide non monétaire)
Exposition nationale canadienne
(aide non monétaire)
Ville de Toronto,
bureau du maire David Miller
The Fairmont Royal York
(aide non monétaire)
Centre Hummingbird
(aide non monétaire)
McDonald's Canada
Power Corporation of Canada
Sénatrice Vivienne Poy
The Westin Harbour Castle
(aide non monétaire)

Remerciements particuliers à :

Quincy Bullen
Patricia Downey
Duocom Canada Inc.
The Emperor's Quartet
Lianne Hubbard
Bruce Kellogg, The Fairmont Royal York
Teresa Lo (autrefois directrice,
Finance et Administration)
Elizabeth Munro Design
Lise J. Roy
Blatant Exposure
Willrich Digital Television

